

RCS : TARBES  
Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00196  
Numéro SIREN : 378 653 885  
Nom ou dénomination : SOPIC INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2021 sous le numéro de dépôt 2962

1

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 1 2

Adresse de l'entreprise 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES Durée de l'exercice précédent \* 1 2

Numéro SIRET\* 3 7 8 6 5 3 8 8 5 0 0 0 1 2 Néant  \*

				Exercice N clos le, [ 3   1   1   2   2   10   2   0 ]			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	550 600	550 600	
		Constructions	AP	AQ	980 195	268 120	712 075
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
Immobilisations en cours		AV	AW				
Avances et acomptes		AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	967 142	967 142		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	135 783	135 783		
	Autres titres immobilisés	BD	BE	336 210	162 475	173 734	
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	2 969 929	430 595	2 539 334	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	500	500	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY			
		Autres créances (3)	BZ	CA	10 765 715	10 765 715	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	CE	23 272 147	2 041 108	21 231 039
	Disponibilités	CF	CG	4 688 898	4 688 898		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	38 727 261	2 041 108	36 686 152	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	41 697 190	2 471 704	39 225 487	

Copie certifiée  
conforme à l'original

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	135 783	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise		SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA	500 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC				
	Réserve légale (3)	DD	50 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="BI"/> )	DF				
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DG	4 331 051			
	Report à nouveau	DH				
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	8 473 394			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK	523 839			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	13 878 284			
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
Avances conditionnées		DN				
<b>TOTAL (II)</b>		DO				
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	<b>TOTAL (III)</b>	DR				
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )	DV	9 932			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	83 614			
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 916			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	25 200 160			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	44 582			
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	25 347 203				
	Ecart de conversion passif *	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	39 225 487				
<b>RENVIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B				
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
		Écart de réévaluation libre	1D			
		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	25 338 628				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	265 729	FH	265 729	
	services*					
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	265 729	FK	265 729	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	1	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>					FR	265 729
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	244 111	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	64 508	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	32 985
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	87	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>					GF	341 691
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	(75 962)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	135 783	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	993	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	6 515 119	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	57 834	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	330 733	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	1 353 392	
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	330 835	
<b>Total des produits financiers (V)</b>					GP	8 587 912
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	2 203 584	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	444 833	
<b>Total des charges financières (VI)</b>					GU	2 648 417
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	5 939 496
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	5 998 324

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 356 991	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	3 356 991	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	12 631	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	39 388	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	52 019	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	3 304 972	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	829 902	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	12 346 415	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	3 873 021	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	8 473 394	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *			HP	
		- Crédit - bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)			A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		facultatives	A6	obligatoires	A9
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
<b>VNC - PRIX DE VENTE DE TITRES DE PARTICIPATION</b>				<b>12 631</b>	<b>3 356 991</b>	
<b>AMORTISSEMENT DEROGATOIRES</b>				<b>39 388</b>		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A										Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
				1		2		3					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG	550 600	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9			KJ	980 195	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1			KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			[Dont Composants M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			[Dont Composants M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	1 530 795	LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
Autres participations					8U	3 842 647	8V		8W	192 793			
Autres titres immobilisés					1P	336 210	1R		1S	272 976			
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V	25 680 000			
TOTAL IV					LQ	4 178 857	LR		LS	26 145 769			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	5 709 652	ØH		ØJ	26 145 769			
CADRE B				IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				1		2		3		4			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW			
CORPORELLES	Terrains					IP		LX	550 600	LY			
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	980 195	MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers					IU		MM		MN		
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT		
		Emballages récupérables et divers*					IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA			
Avances et acomptes					NC		ND		NE				
TOTAL III					IY		NG	1 530 795	NH		NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7			
	Autres participations					IØ		ØX	2 932 515	ØY	1 102 924		
	Autres titres immobilisés					I1		2B	272 976	2C	336 210		
	Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	25 680 000	2F			
	TOTAL IV					I3		NJ	28 885 491	NK	1 439 134		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	28 885 491	ØL	2 969 929	ØM		

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2021

Exercice N clos le

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	<input type="text"/>
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	<input type="text"/>
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	<input type="text"/>

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise	SAS SOPIC INVESTISSEMENT	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	--------------------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL I</b>	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	235 135	PN	32 985	PO		PQ	268 120
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	235 135	QV	32 985	QW		QX	268 120
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	235 135	ØP	32 985	ØQ		ØR	268 120

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
<b>TOTAL I</b>											
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
<b>TOTAL II</b>											
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	39 388	R1	R2	R3	R4	R5	R6	39 388	
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>	X2	39 388	X3	X4	X5	X6	X7	X8	39 388		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM					NO		
<b>TOTAL IV</b>											
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>	NP	39 388	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	39 388		
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW	39 388	<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>		NY	<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		NZ	39 388		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		SAS SOPIC INVESTISSEMENT			Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X 484 451	TM 39 388	TN	TO 523 839	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z 484 451	TS 39 388	TT	TU 523 839	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
	- corporelles	6E	6F	6G	6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5	
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6 132 795	Ø7 162 475	Ø8 132 795	Ø9 162 475	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X 1 220 596	6Y 2 041 108	6Z 1 220 596	7A 2 041 108	
	<b>TOTAL III</b>	7B 1 353 392	TY 2 203 584	TZ 1 353 392	UA 2 203 584	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C 1 837 842	UB 2 242 971	UC 1 353 392	UD 2 727 422	
	- d'exploitation	UE	UF			
Dont dotations et reprises	- financières	UG 2 203 584	UH 1 353 392			
	- exceptionnelles	UJ 39 388	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.						













Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	135 783	UM		UN	135 783		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	270 098		270 098			
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN						
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)			VC	6 291 617		6 291 617				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	4 204 000		4 204 000				
	Charges constatées d'avance			VS							
	<b>TOTAUX</b>			VT	10 901 498	VU	10 765 715	VV	135 783		
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y								
Autres emprunts obligataires (1)			7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
	à plus d'1 an à l'origine			VH							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	8 575				8 575			
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	83 614		83 614					
Personnel et comptes rattachés			8C								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D								
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E							
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	8 916		8 916				
	Obligations cautionnées			VX							
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J								
Groupe et associés (2)			VI	1 357		1 357					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	25 200 160		25 200 160					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*			ZZ								
Produits constatés d'avance			8L	44 582		44 582					
<b>TOTAUX</b>			VY	25 347 203	VZ	25 338 628		8 575			
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK						
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant <input type="checkbox"/>	* Exercice N, clos le : 31122020		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WA	8 473 394	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX	XW		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	830 907	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					I8	
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %					ZN	162 475
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme					WN
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	573 963	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ	7 325
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
							WR	10 048 064	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV	
			- imposées au taux de 0 %					WH	
			- imposées au taux de 19 %					WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	325 756	XA	6 189 362	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)							ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY		
Majoration d'amortissement*							XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et sur le revenu	Entrprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entrprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)	L5	XF	
		Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	IF		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			YH	XG	140 910	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA				YC			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB				YD			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit			ZI			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XH	7 062 840
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	2 985 224	
	déficit (II moins I)			XJ
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	2 985 224	XO

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD





Désignation de l'entreprise SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise SAS SOPIC INVESTISSEMENT										Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	- Réserves légales		ZB		
							- Autres réserves		ZD	12 219 743	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	15 219 743		Dividendes		ZE	3 000 000	
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions		ZF		
	<b>TOTAL I</b>			ØF	15 219 743		<b>TOTAL II</b> (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	15 219 743	
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )						J7		YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance								YT	17 655	
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )						J8		XQ	41 535	
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	106 258	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )						ES		ST	78 663	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	244 111	
	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	475	
IMPÔTS ET TAXES	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )						ZS		9Z	64 033	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	64 508	
	— Montant de la T.V.A. collectée								YY	47 545	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ		
	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB		
DIVERS	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé*			XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C) (si oui cocher 1 sinon 0)		ZR	1		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
	<b>Société</b> : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
<b>Groupe</b> : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	Titres 04072000	12 631			12 631	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	⑩	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	3 356 991	3 344 360	3 344 360			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				(162 475)	
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				132 795	
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				7 110	
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ) ⑨			3 344 360				(22 570)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ) ⑩			(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪							





Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Néant  \*Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 <sup>1</sup> ou 12,8 <sup>2</sup> .Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) <sup>1</sup> .Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) <sup>1</sup> .<sup>1</sup> Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés<sup>2</sup> Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦= ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% <sup>(1)</sup> ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME**  
**RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SD2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SOPIC INVESTISSEMENT</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-<del>8</del> du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SOPIC INVESTISSEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012020		et clos le : 31122020	
Durée en nombre de mois		1 2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel : *	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	265 729	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	265 729	
<b>II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	1	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats	ON	45	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	241 241	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	2 825	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	87	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	244 198	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b>	21 531
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	ACA	21 531	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV	<input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	265 729	
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	01012020
	GZ	au	31122020
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2021

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société ) 1  
 2 (1)Néant  \*EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0N° SIRET 3 7 8 6 5 3 8 8 5 0 0 0 1 2DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOPIC INVESTISSEMENTADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTACODE POSTAL 65000VILLE TARBESNombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 28600Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination COFIMN° SIREN (si société établie en France) 3 5 0 0 3 7 1 6 4 % de détention 50 Nb de parts ou actions 14300Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTACode Postal 65000 Commune TARBES Pays FRForme juridique SAS Dénomination MCPN° SIREN (si société établie en France) 4 4 4 3 3 5 3 3 5 % de détention 50 Nb de parts ou actions 14300Adresse : N° 5 Voie COURS GAMBETTACode Postal 65000 Commune TARBES Pays FRForme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2021

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1	(1)
2	

Néant \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET 3 7 8 6 5 3 8 8 5 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SOPIC INVESTISSEMENT

ADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTA

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 9

Forme juridique	SAS	Dénomination	SOPIC	N° SIREN (si société établie en France)	3 2 8 7 6 8 5 4 4	% de détention	52,13
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	PAU HAMEAU	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 1 8 3 4 6 4 4	% de détention	75
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	SOPIC NORD INVESTISSEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	4 3 7 7 3 1 2 4 3	% de détention	40,16
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	CORINA	N° SIREN (si société établie en France)	7 8 8 6 7 0 0 7 3	% de détention	75
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SC	Dénomination	SOPIC FINANCES	N° SIREN (si société établie en France)	8 2 7 6 8 1 7 3 5	% de détention	67,11
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2021

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) <input type="checkbox"/> her la case					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SAS SOPIC INVESTISSEMENT 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES FRANCE		5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES	
SIRET 37865388500012			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :	
SIRET :	

## B ACTIVITE

Activités exercées	HOLDING	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	<input type="checkbox"/>
--------------------	---------	--	--------------------------

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%		Bénéfice imposable à 28%	2 947 104	Bénéfice imposable à 15%	38 120	Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%								
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)			
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%					

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	<input type="text"/>
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	<input type="text"/>
		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur	<input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

## G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

ECF <input checked="" type="checkbox"/>	Nom et adresse du prestataire SAS FID-EXPERT
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé NUCLEO
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Société à responsabilité limitée FID EXPERT 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 19052021 Lieu : TARBES Qualité : président SAS MCP représentée par Nom du signataire : M COUSIN Michel

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD  
(2021)

Si déposé néant, cochez la case

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<b>a</b>	3 000 000	payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					<b>c</b>			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					<b>d</b>			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					<b>e</b>			
					<b>f</b>			
					<b>g</b>			
					<b>h</b>			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					<b>i</b>	18 000		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					<b>j</b>	2 982 000		
Montant des revenus répartis (5)					<b>Total (a à h)</b>		3 000 000	
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)		Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- SARL - tous les associés ;</li> <li>- SCA - associés gérants ;</li> <li>- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ;</li> <li>- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.</li> </ul>		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
1		2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
				5	6	7	8	
J DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )								
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLt imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLt réalisée au cours de l'exercice				
				MVLt restant à reporter				

**DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES  
SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION  
D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres  
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE

01012020

ET CLOS LE

31122020

**DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)**

*ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).*

Adresse de la direction

Société anonyme SAS SOPIC INVESTISSEMENT  
5 COURS GAMBETTA  
  
65000 TARBES

Ancienne adresse en cas de changement

*La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.*

***Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.***

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

**La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.**

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

**Arrondis fiscaux :** Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A \_\_\_\_\_, le 19052021

Signature,

Nom et qualité du signataire



**S.O.P.I.C. INVESTISSEMENT**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 500 000 euros  
Siège Social : 5, cours Gambetta - 65000 Tarbes  
R.C.S. Tarbes : 378 653 885

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 29 JUN 2021**

**AFFECTATION DU RESULTAT CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2020**

**DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2020 s'élevant à 8 473 394,43 euros de la façon suivante :

**Bénéfice de l'exercice** **8 473 394,43 euros**

**A titre de dividendes aux associés** **1 200 000,00 euros**  
**soit 41,95804195 euros pour chacune des 28 600 actions composant le capital social**

**Paiement immédiat des dividendes au jour de l'assemblée générale  
avec inscription aux comptes courants des associés**

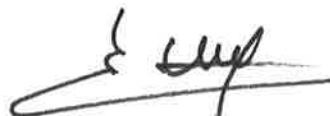
**Le solde aux compte « autres réserves »** **7 273 394,43 euros**  
**Qui s'élève ainsi à 11 604 444,97 euros**

Nous vous rappelons, en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice 2017	Dividendes 0 €	Abattement 40 % (personnes physiques) : 0 €	Sans abattement (personnes morales) : 0 €
Exercice 2018	Dividendes 3 000 000 €	Personnes physiques Prélèvement forfaitaire unique de 30% : 18 000 euros avant imposition à 30%	Sans abattement (personnes morales) : 2 982 000 euros
Exercice 2019	Dividendes 3 000 000 €	Personnes physiques Prélèvement forfaitaire unique de 30% : 18 000 euros avant imposition à 30%	Sans abattement (personnes morales) : 2 982 000 euros

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

Pour copie certifiée conforme  
LE PRESIDENT



**SOPIC INVESTISSEMENT SAS**

**Rapports des commissaires aux comptes**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**



**SOPIC INVESTISSEMENT SAS**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**

**PwC Entrepreneurs**  
**Commissariat aux Comptes**  
Commissaire aux Comptes

Pau Cité Multimédia  
4 rue Thomas Edison - BP 7501  
64075 PAU Cedex

**Franck Enjumet**

Commissaire aux Comptes  
ZI de Berlanne  
Rue de l'Ayguelongue  
64160 MORLAAS

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**

Aux associés  
**SOPIC INVESTISSEMENT SAS**  
5 cours Gambetta  
65000 TARBES

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOPIC INVESTISSEMENT SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un

audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pau et Morlâas, le 22 juin 2021

Les commissaires aux comptes

**PwC Entrepreneurs  
Commissariat aux Comptes**



**Pierre-Yves Boix**



**Franck Enjument**



# Bilan Actif

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	550 600		550 600	550 600
Constructions	980 195	268 120	712 075	745 060
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 530 795</b>	<b>268 120</b>	<b>1 262 675</b>	<b>1 295 660</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	967 142		967 142	922 763
Créances rattachées à des participations	135 783		135 783	2 919 884
Autres titres immobilisés	336 210	162 475	173 734	203 414
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>1 439 134</b>	<b>162 475</b>	<b>1 276 659</b>	<b>4 046 061</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 969 929</b>	<b>430 595</b>	<b>2 539 334</b>	<b>5 341 721</b>

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	500		500	
Créances clients et comptes rattachés				137 451
Autres créances	10 765 715		10 765 715	8 813 101
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>10 766 215</b>		<b>10 766 215</b>	<b>8 950 552</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	23 272 147	2 041 108	21 231 039	10 196 436
Disponibilités	4 688 898		4 688 898	14 100 734
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>27 961 045</b>	<b>2 041 108</b>	<b>25 919 937</b>	<b>24 297 170</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>38 727 261</b>	<b>2 041 108</b>	<b>36 686 152</b>	<b>33 247 722</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>41 697 190</b>	<b>2 471 704</b>	<b>39 225 487</b>	<b>38 589 443</b>
----------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

# Bilan Passif

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	50 000	50 000
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 331 051	17 791 308
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice</b>	8 473 394	15 219 743
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>13 354 445</b>	<b>33 561 051</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	523 839	484 451
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13 878 284</b>	<b>34 045 501</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	9 932	2 787 237
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>9 932</b>	<b>2 787 237</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 614	86 816
Dettes fiscales et sociales	8 916	1 612 458
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 200 160	
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>25 292 690</b>	<b>1 699 274</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	44 582	57 431
<b>DETTES</b>	<b>25 347 203</b>	<b>4 543 942</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>39 225 487</b>	<b>38 589 443</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	265 729		265 729	281 464
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>265 729</b>		<b>265 729</b>	<b>281 464</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				
Autres produits			1	0
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>265 729</b>	<b>281 464</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			244 111	212 284
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>244 111</b>	<b>212 284</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			64 508	34 418
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
<b>TOTAL charges de personnel :</b>				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			32 985	32 985
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>32 985</b>	<b>32 985</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			87	1
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>341 691</b>	<b>279 689</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(75 962)</b>	<b>1 776</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(75 962)</b>	<b>1 776</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée	135 783	2 919 884
Perte supportée ou bénéfice transféré	993	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	6 515 119	7 289 173
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	57 834	29 248
Autres intérêts et produits assimilés	330 733	473 341
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 353 392	2 599 095
Différences positives de change		799
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	330 835	820 982
	<b>8 587 912</b>	<b>11 212 638</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 203 584	1 353 392
Intérêts et charges assimilées		1 018
Différences négatives de change		493 533
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	444 833	
	<b>2 648 417</b>	<b>1 847 943</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>5 939 496</b>	<b>9 364 695</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>5 998 324</b>	<b>12 286 355</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 356 991	4 764 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>3 356 991</b>	<b>4 764 000</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 631	236 834
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	39 388	39 388
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>52 019</b>	<b>276 222</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 304 972</b>	<b>4 487 778</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	829 902	1 554 390
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>12 346 415</b>	<b>19 177 986</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 873 021</b>	<b>3 958 244</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>8 473 394</b>	<b>15 219 743</b>

# Annexe



## **Règles et Méthodes Comptables**

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **a) Immobilisations corporelles .**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements ont été calculés en fonction des durées d'utilisation estimées des biens et suivant le mode linéaire. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

- |                 |              |
|-----------------|--------------|
| - Constructions | 10 et 50 ans |
|-----------------|--------------|

### **b) Immobilisations financières.**

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. A toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir (conformément au PCG, art. 221-3 du code de commerce). Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été comptabilisée dans les comptes 268 ou 178.

La remontée des résultats de ces sociétés émane selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

Des parts de FCPR sont comptabilisées pour 336 K€ conformément au PCG. La valeur d'entrée est égale au coût d'acquisition. Une dépréciation est réalisée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur historique.

### **c) Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **d) Valeur Mobilière de Placement**

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition historique hors frais et taxes. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation, dans le cas où la valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à un cours de bourse ou à la valeur de la part est inférieure au coût d'acquisition.

### **e) Provision pour risques et Charges**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

**f) Prise en compte des opérations faites en communs :**

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

Les résultats des SNC et des SCI clôturant le 31/12 : ces sociétés disposent dans leur statut d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la sociétés.

**g) Faits marquants de l'exercice :**

Dans l'ensemble, la crise sanitaire a occasionné un ralentissement d'activité sur 2020 et un décalage sur les exercices à venir.

En terme de positionnement et de marché, cette crise nous a confortés sur notre stratégie de développement sur la promotion logement et d'un positionnement très prudent sur nos marchés historiques de l'immobilier commercial et tertiaire.

A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

**h) Evènements postérieurs à la clôture :**

NEANT

# Etat libre

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

*Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes*

Le montant des honoraires 2020 de commissariat aux comptes s'élève à 12 360€ TTC pour le cabinet PwC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes et 12 360€ TTC pour Franck ENJUMET.

# Immobilisations

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	550 600		
Constructions sur sol propre	980 195		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 530 795</b>		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 842 647		192 793
Autres titres immobilisés	336 210		272 976
Prêts et autres immobilisations financières			25 680 000
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>4 178 857</b>		<b>26 145 769</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 709 652</b>		<b>26 145 769</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			550 600	
Constructions sur sol propre			980 195	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>1 530 795</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		2 932 515	1 102 924	
Autres titres immobilisés		272 976	336 210	
Prêts et autres immo. financières		25 680 000		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>28 885 491</b>	<b>1 439 134</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>28 885 491</b>	<b>2 969 929</b>	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers <b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	235 135	32 985		268 120
	<b>235 135</b>	<b>32 985</b>		<b>268 120</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>235 135</b>	<b>32 985</b>		<b>268 120</b>
----------------------	----------------	---------------	--	----------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers <b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	32 985		
	<b>32 985</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations			

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>32 985</b>		
----------------------	---------------	--	--

# Amortissements (suite)

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 04/06/21

Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre	39 388	
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>39 388</b>	
Frais d'acquisition de titres de participations		

**TOTAL GÉNÉRAL**

**39 388**

## MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

# Provisions Inscrites au Bilan

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	484 451	39 388		523 839
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>484 451</b>	<b>39 388</b>		<b>523 839</b>

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	132 795     1 220 596	162 475     2 041 108	132 795     1 220 596	162 475     2 041 108
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>1 353 392</b>	<b>2 203 584</b>	<b>1 353 392</b>	<b>2 203 584</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 837 842</b>	<b>2 242 971</b>	<b>1 353 392</b>	<b>2 727 422</b>
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations	135 783		135 783
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>135 783</b>		<b>135 783</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	270 098	270 098	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	6 291 617	6 291 617	
Débiteurs divers	4 204 000	4 204 000	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>10 765 715</b>	<b>10 765 715</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>			

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 901 498</b>	<b>10 765 715</b>	<b>135 783</b>
----------------------	-------------------	-------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	8 575		8 575	
Fournisseurs et comptes rattachés	83 614	83 614		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	8 916	8 916		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 357	1 357		
Autres dettes	25 200 160	25 200 160		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	44 582	44 582		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>25 347 203</b>	<b>25 338 628</b>	<b>8 575</b>	
----------------------	-------------------	-------------------	--------------	--

# Charges à Payer

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 351
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>73 357</b>

# Produits à Recevoir

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 04/06/21

Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	135 783
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	42 693
<b>TOTAL</b>	<b>178 476</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		44 582
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		<b>44 582</b>

# Composition du Capital Social

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/20 au 31/12/20

Edition du 04/06/21

Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	28600	17,48
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	28600	17,48

La variation des capitaux propres entre l'année N et N-1 correspond à la distribution de dividendes pour un montant de 3 000 000€ et pour 25 680 000€ à une réduction de capital liée au rachat de 21 400 actions propres.

# Tableau de variation des capitaux propres

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	500 000			500 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	50 000			50 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	17 791 308	12 219 743	25 680 000	4 331 051
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	15 219 743	8 473 394	15 219 743	8 473 394
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	484 451	39 388		523 839
<b>TOTAL</b>	<b>34 045 502</b>	<b>20 732 525</b>	<b>40 899 743</b>	<b>13 878 284</b>

Valeur Estimative du Portefeuille de "TIAP"

EXERCICE	1/1/2020		12/31/2020	
	VB Comptable	VNC	VB Comptable	VNC
Décomposition de la valeur estimative				
Fraction du portefeuille évaluées :				
- Au coût de revient				
- Au cours de bourse				
- D'après la situation nette	336,210	203,415	336,210	173,475
- D'après la situation nette réestimée				
- D'après une valeur de rendement ou de rentabilité				
- D'après d'autres méthodes				
Valeur estimative du portefeuille	336,210	203,415	336,210	173,475
				246,867

# Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Locations	205 793
Refacturations intra-groupe	59 935

<b>TOTAL</b>	<b>265 729</b>
--------------	----------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	265 729

<b>TOTAL</b>	<b>265 729</b>
--------------	----------------

# Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	5 998 324	830 907
Résultat exceptionnel (hors participation)	3 304 972	
Résultat comptable (hors participation)	9 303 296	830 907

# Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

PRODUITS FINANCIERS	Montant	Imputé au compte
Dividendes	6 515 119	761100
Intérêts de comptes courants	57 834	762100
Revenus des VMP	218 747	764120-764150
Produits sur cession de VMP	330 835	767200
Autres produits financiers	111 987	768000-768800
Reprises sur provisions financières	1 353 392	786600

**TOTAL**

**8 587 912**

CHARGES FINANCIERES	Montant	Imputé au compte
Charges nettes sur cession VMP	444 833	667100
Dotations aux dépréciations des éléments financiers	2 203 584	686600

**TOTAL**

**2 648 417**

# Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

SAS SOPIC INVESTISSEMENT

Document soumis au contrôle  
des Commissaires aux comptes

Période du 01/01/20 au 31/12/20  
Edition du 04/06/21  
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
Cessions titres de participation	3 356 991	775600

<b>TOTAL</b>	<b>3 356 991</b>	
--------------	------------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
VNC titres de participations	12 631	675600
Amortissement dérogatoire	39 388	687250

<b>TOTAL</b>	<b>52 019</b>	
--------------	---------------	--

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SAS SOPIC	587,568	27,681,884	52.13%	2,663,037
SC SOPIC FINANCES	2,432	2,350,763	67.11%	1,870,082
SCI CORINA	1,000	96,200	75.00%	96,200
SCI PAU HAMEAU	1,000	80,642	75.00%	80,642
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SARL SOPIC NORD INVESTISSEMENT	4,064	-2,283,892	40.16%	5,399,101
SAS HA2	1,000,003		20.00%	

**SOPIC INVESTISSEMENT SAS**

**Rapport spécial des commissaires aux comptes  
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2020)**

**PwC Entrepreneurs**  
**Commissariat aux Comptes**  
Commissaire aux Comptes

Pau Cité Multimédia  
4 rue Thomas Edison - BP 7501  
64075 PAU Cedex

**Franck Enjument**

Commissaire aux Comptes  
ZI de Berlanne  
Rue de l'Ayguelongue  
64160 MORLAAS

## **Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020)**

Aux associés

**SOPIC INVESTISSEMENT SAS**

5 cours Gambetta  
65000 TARBES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article ... des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### ***CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE***

---

#### **Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

Comptes courants non rémunérés avec des sociétés ayant un lien de participation :

#### **SNC PARC DE BEAUMONT**

- Personne concernée : M. Cousin, co-gérant de la SARL Sopic Nord Investissement et représentant la société MCP, elle-même présidente de Sopic Investissement
- Solde créditeur au 31/12/2020 : 1 356,67 €

## SOPIC INVESTISSEMENT SAS

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 2

---

### SC SOPIC FINANCES

- Personne concernée : M. Cousin représentant la société MCP, elle-même présidente de Sopic Investissement
- Solde débiteur au 31/12/2020 : 25 000,00 €

Ces comptes courants ne sont pas rémunérés.

### CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

---

#### **Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **Location des murs du siège social à Paris**

##### Personnes concernées :

Convention entre la SAS Sopic Investissement et la SAS Sopic Paris dont la SAS MCP, représentée par M. Michel COUSIN, est associée.

##### Objet de la convention :

Loyers perçus au titre de la location des murs du siège social à Paris.

##### Montant du loyer comptabilisé sur l'exercice :

177 614,08 € HT soit un montant trimestriel de 44 403,52 € HT, en vertu d'un bail commercial en date du 22 mai 2014.

Fait à Pau et Morlèas, le 22 juin 2021

Les commissaires aux comptes

**PwC Entrepreneurs  
Commissariat aux Comptes**

  
**Pierre-Yves Boix**

  
**Franck Enjument**

